



20 rue Gustave Eiffel
B.P. 40022
79011 NIORT
Tél : 05 49 77 19 50
int.0790023w@ac-poitiers.fr

NOM, Prénom de l'élève :

DOSSIER GESTION

INSCRIPTION

LYCEEN

1. FICHE MEMO

- *À lire et à conserver par la famille :*

2. FICHE GESTION

- *À compléter*
- *À signer*

3. FICHE RIB de la personne qui paie les frais et/ou de la personne

- *À compléter et signer*

4. MANDAT-SEPA PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

- *à compléter si paiement par prélèvement*

5. TARIFICATION SOLIDAIRE

- *Pour demander la tarification pour la restauration ou l'hébergement pour la nouvelle année scolaire.
Se connecter à partir du 25 aout sur son compte
tarification solidaire *:*

<https://tarificationsolidaire.lycees.nouvelle-aquitaine.pro/identity/connect>

**Des informations vous seront envoyés par mail à partir du 25/08/2025*



Service GESTION

20 rue Gustave Eiffel

B.P. 40022

79011 NIORT

Tél : 05 49 77 19 50

int.0790023w@ac-poitiers.fr

Réservé à l'administration

☐ Dossier complet. RIB, Signature, régime☐ Dossier incomplet.☐ PRELEVEMENT☐ BEE☐ GFE☐ Op@le

FICHE GESTION LYCÉEN

ÉLÈVE

NOM :

En sept. 2025 : 2GT ☐ 1^{er} ☐ Terminal ☐

Prénom.s :

Fratrie dans l'établissement : oui ☐

Date de naissance :

Sexe G ☐ F ☐

CHOIX RESTAURATION. Voir fiche Mémo.

☐ EXTERNE. Repas exceptionnel dit au ticket, A PAYER D'AVANCE auprès du secrétariat de gestion. Tarif sept. 2024 : 5,55€

FORFAITS demi-pension 3 choix :

☐ DP3* Lundi, Mardi, jeudi☐ DP4* Lundi, mardi, jeudi, vendredi☐ DP5 : Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi

*repas exceptionnel sur les jours hors forfaits possible, A PAYER D'AVANCE auprès du secrétariat de gestion. Tarif sept. 2024 : 5,55€

FORFAITS INTERNAT:

☐ INTERNAT 4 nuits 9 repas (Lycée Thomas Jean Main pour les nuitées (petit-déjeuner, diner et nuit) + repas du midi au Lycée Jean Macé sur les 5 jours) – Sous réserve d'acceptation selon places

REFERENT FINANCIER

Interlocuteur principal du service gestion. Personne qui reçoit les avis de sommes à payer par courriel (= facture restauration).

Par défaut Personne qui perçoit les bourses

NOM : Prénom

Courriel :

Lien : Père ☐ Mère ☐ Autre ☐ :☐ RIB du référent financier à fournir obligatoirement (même Externe)

Voir fiche RIB Jointe à fournir pour tous les élèves

MODES DE REGLEMENT DES FACTURES

☐ PRÉLEVEMENT MENSUEL AUTOMATIQUE (déconseillé pour les élèves boursiers) :☐ Remplir le mandat SEPA joint sur recto fiche RIB

AUTRES MOYENS DE PAIEMENT: Télépaiement sur l'ENT du lycée, chèque bancaire à l'ordre du lycée Jean Macé, espèces à la caisse au lycée (dans la limite de 300€)

SIGNATURE DU RÉFÉRENT FINANCIER

« Je soussigné(e) que les informations indiquées sur cette page sont exactes et que j'ai bien pris connaissance de la fiche Mémo»

SIGNATURE

Qu'est-ce que l'application SIECLE ?

Finalités et bases légales

SIECLE est un traitement de données à caractère personnel mis en œuvre par le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse :

- **pour le contrôle de l'obligation d'instruction**, au titre d'une **obligation légale** auquel l'établissement est soumis au sens du c) de l'article 6 du règlement général (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD)
- **pour la gestion administrative, pédagogique et financière des élèves, des apprentis et des étudiants des collèges et des lycées**, dans le cadre de **l'exécution d'une mission d'intérêt public** au sens du e) de l'article 6 du RGPD

Données traitées et durée de conservation

En vertu de l'article L113-12 du Code des Relations entre le Public et l'Administration (CRPA), les données vous concernant ainsi que celles de votre enfant, déjà connues de l'Education Nationale, proviennent :

- pour l'entrée en 6^{ème}, d'AFFELNET 6ème
- pour l'entrée au lycée, d'AFFELNET Lycée

L'identifiant national élève est issu du RNIE (répertoire national des identifiants élèves).

Ces applications sont mises en œuvre par le ministère en charge de l'Éducation nationale.

Les données relatives aux étudiants entrant en section de technicien supérieur et en classes préparatoires aux grandes écoles sont issues de l'application PARCOURSUP, mis en œuvre par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Les données fiscales nécessaires à l'étude des demandes de bourse sont issues du système d'information de la direction générale des finances publiques, en application du II de l'article 114-8 du CRPA.

L'ensemble des données est conservé jusqu'à l'expiration d'un délai d'un an après la fin de la dernière année scolaire dans un établissement du second degré.

Destinataires des données

Les personnels de l'établissement de votre enfant, ceux des services départementaux de l'Education Nationale et des services académiques, ceux du ministère et ceux des collectivités territoriales (commune, département, région) peuvent accéder à certaines de vos données, dans la limite de ce qui est nécessaire à leurs missions.

Quels sont vos droits et comment les exercer ?

Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation définis par les articles 15, 16 et 18 du RGPD, ainsi que ceux prévus à l'article 85 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés auprès du chef d'établissement.

Pour l'exercice de votre droit d'opposition, défini par l'article 21 du RGPD, vous pouvez adresser votre demande au ministère, par courriel, à cette adresse : dgesco.protection-donnees@education.gouv.fr

Ce droit d'opposition ne s'applique pas pour la collecte et le traitement de données nécessaires aux fins de contrôle de l'obligation d'instruction.

Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du ministère :

- par courriel, à dpd@education.gouv.fr
- au moyen du formulaire de contact en ligne : <http://www.education.gouv.fr/pid33441/nous-contacter.html#RGPD>
- ou par courrier postal, à : *Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse*

À l'attention du délégué à la protection des données (DPD)

*110, rue de Grenelle
75357 Paris Cedex 07*

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés ou que le traitement n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) :

- au moyen du formulaire de contact en ligne : <https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil>
- ou par courrier postal, à : *Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés*

3 Place de Fontenoy

TSA 80715

75334 PARIS CEDEX 07.

À l'occasion de ces démarches, il peut vous être demandé de communiquer d'autres informations permettant de prouver votre identité, par exemple la photocopie d'un titre d'identité portant votre signature.

Pour en savoir plus sur SIECLE : www.education.gouv.fr/siecle

Merci de vous assurer de l'accord des autres personnes dont vous fournissez les coordonnées ci-après, et de les informer de l'utilisation qui sera faite par l'établissement de leurs données personnelles.